



## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC SDAGE ET PROGRAMME DE MESURES

Une consultation du public est ouverte du 15 décembre 2008 au 15 juin 2009, portant sur le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et ses documents d'accompagnement, le rapport environnemental et le projet de programme de mesures du bassin de La Réunion en application de la directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, dite « directive cadre sur l'eau » et de la directive 2001/42/CE du 27 juin 2001 relative à l'évaluation de certains plans et programmes sur l'environnement conformément aux articles R 212-7 et R 212-19 du code de l'environnement.

Les documents soumis à la consultation sont mis à disposition en préfecture, sous préfectures, au siège de la DIREN (12 allée de la Forêt – Parc de la Providence – 97400 Saint-Denis), au siège de l'office de l'eau (14, ter allée de la Forêt – 97400 Saint-Denis), dans les mairies ainsi que sur le site Internet «[www.2015.eaureunion.fr](http://www.2015.eaureunion.fr)».

Les observations sont recueillies par écrit dans les lieux de consultation ou sont adressées par courrier postal (Comité de Bassin - Direction Régionale de l'Environnement, 12 allée de la Forêt, Parc de la Providence, 97400 Saint-Denis) ou électronique ([comitedebassin.reunion@developpement-durable.gouv.fr](mailto:comitedebassin.reunion@developpement-durable.gouv.fr)).